

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 24 mars 2023

Madame Julie Pelletier  
Présidente  
Ordre des sages-femmes du Québec  
1200, avenue Papineau, bureau 450  
Montréal (Québec) H2K 4R5

Madame la Présidente,

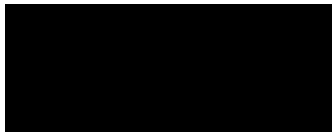
J'ai pris connaissance de votre lettre du 21 novembre 2022 qui m'était adressée ainsi qu'à madame Sonia Lebel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor concernant la modernisation de la Loi sur les sages-femmes pour améliorer l'accès aux services de santé sexuelle et reproductive pour les femmes.

Les travaux engagés par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) rejoignent vos préoccupations et visent à améliorer l'accès aux services de périnatalité en maximisant la contribution particulière des compétences des sages-femmes.

Dans un objectif semblable, les travaux entrepris dans le cadre du projet d'élargissement des pratiques auxquels vous participez avec les différents partenaires et représentants du MSSS, sont également une avenue qui permettra de déterminer des pistes de solution. Votre demande sera évaluée dans le cadre de ces travaux.

Nous reconnaissons l'importante contribution des sages-femmes auprès des femmes et des familles du Québec et souhaitons continuer à soutenir l'apport de cette profession.

Veillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



c. c. M<sup>me</sup> Sonia Lebel, Secrétariat du Conseil du trésor

N/Réf. : 22-MS-06150-02